

# RUPTURE DE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

L'EMPLOYEUR			
ENTREPRISE			
ADRESSE			
TELEPHONE		MAIL	
N° SIRET			
L'APPRENTI (E)			
NOM		PRENOM	
ADRESSE			
TELEPHONE		MAIL	
DATE DE NAIS.	..... / ..... / .....		
LE REPRESENTANT LEGAL DE L'APPRENTI(E) MINEUR(E)			
NOM		PRENOM	
ADRESSE			
TELEPHONE		MAIL	

Déclare(nt) qu'il est mis fin, en date du ..... / ..... / ..... au contrat d'apprentissage enregistré sous le n° ..... auprès de ....., contrat qui a débuté le ..... / ..... / ..... et qui devait initialement expirer le ..... / ..... / .....

MOTIFS (Cochez la case correspondante) - Articles L.6222-18 et suivants du code du travail	
<input type="checkbox"/>	Pendant les 45 premiers jours, consécutifs ou non, de présence effective en entreprise ( <i>période d'essai</i> )
<input type="checkbox"/>	Rupture d'un commun accord
<input type="checkbox"/>	Rupture à l'initiative de l'employeur dans le cadre d'un licenciement pour faute grave de l'apprenti
<input type="checkbox"/>	Rupture à l'initiative de l'employeur dans le cadre d'un licenciement pour inaptitude de l'apprenti au poste
<input type="checkbox"/>	Rupture à l'initiative de l'employeur dans le cadre d'un licenciement à la suite du décès d'un employeur maître d'apprentissage dans une entreprise unipersonnelle
<input type="checkbox"/>	Rupture à l'initiative de l'employeur dans le cadre d'un licenciement pour force majeure
<input type="checkbox"/>	Rupture à l'initiative de l'employeur dans le cadre d'un licenciement faisant suite à l'exclusion définitive de l'apprenti par le CFA
<input type="checkbox"/>	Rupture à l'initiative de l'apprenti(e) pour obtention du diplôme ( <i>employeur prévenu un mois avant</i> )
<input type="checkbox"/>	Rupture unilatérale à l'initiative de l'apprenti(e) pour démission après saisine du médiateur ( <i>notification à l'employeur cinq jours minimum après saisine, respect d'un préavis d'au moins 7 jours après notification</i> )
<input type="checkbox"/>	Rupture à l'initiative du liquidateur en cas de liquidation judiciaire de l'employeur
<input type="checkbox"/>	Rupture sur décision de l'autorité administrative suite à une opposition à l'engagement d'apprentis
<input type="checkbox"/>	Rupture suite à un refus d'autoriser la reprise de l'exécution par décision de la Direccte, en présence de risque sérieux d'atteinte à la santé ou à l'intégrité physique ou morale de l'apprenti

**L'apprenti poursuit-il sa formation en CFA après la rupture de son contrat d'apprentissage ?**

OUI       NON

Fait à : ..... le ..... / ..... / .....

L'EMPLOYEUR

L'APPRENTI

LE REPRESENTANT LEGAL  
(Apprenti mineur)

Déposée à l'OPCO le :